

# Un an après les émeutes, des millions d'euros restent à la charge des villes, en bisbille avec les assurances

Les assurances sont parfois loin d'avoir remboursé le coût réel des dégradations des violences urbaines de l'été 2023. C'est le cas à Villeneuve-le-Roi et Valenton, où plusieurs millions resteront à la charge des mairies. Leurs hôtels de ville, incendiés, n'ont pas encore pu rouvrir. Sucy-en-Brie, moins touchée, elle a été remboursée en quasi-totalité.

Par **Marine Legrand**

Le 28 juin 2024 à 06h32



 Menu

 Journal

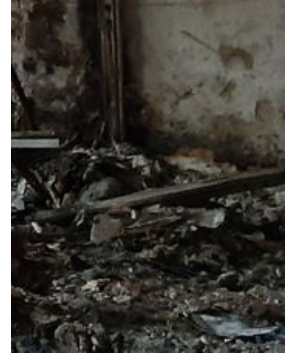
 Se connecter

S'abonner



Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), le 5 juillet 2023. La reco assurances ne rembourseront pas la totalité des frais. LP/

Search bar: Ville, code postal... with filters for Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Seine-et-Marne, Yvelines, Oise.



ou démarrer et les

Réagir Enregistrer

Toutes les actualités locales

La suie est toujours visible au-dessus de la toiture. On voit un résidu de cendres et de murs noircis. Un an après l'incendie criminel de la mairie et le centre d'action sociale de Villeneuve-le-Roi par des émeutiers dans la nuit du 28 au 29 juin 2023, suite à la mort de Nahel à Nanterre (Hauts-de-Seine), l'édifice porte encore les stigmates de cette nuit de violence. Le porte-monnaie de la commune aussi.

La suite après cette publicité

S'abonner pour lire la suite

ou

Offre exclusive : 35€ pour 1 an avec Google

Déjà abonné ? Se connecter

Recommandé par Outbrain

